Découverte du cœur du Baron Auger sous l'église de Bousbecque

Mercredi, vers 16 heures, deux ouvriers maçons de l'entreprise Emile Hasbroucq de Bousbecque, MM. Marcel Durnez et Ernest Hasbroucq, qui étaient occupés à des travaux de terrassement à l'église, ont mis à jour la boîte de plomb renfermant le cœur d'Auger, baron de Bousbecque (1522 1592), le célèbre diplomate flamand dont les mérites et les services ont illustré, au XVIe siècle, les règnes de empereurs Ferdinand-Ier, Maximilien Ier et Rodolphe-II d'Autriche.

Le savant érudit qu'était l'ancien maire de Bousbecque, M. Jean Dalle-Dufour, le père de M. Jean Dalle-Fénart, maire actuel, mentionne dans son « Histoire de Bousbecque », que « le corps d'Auger de Bousbecque, mort « le 28 octobre 1592 à Saint-Germain, « près de Rouen, alors que l'illustre « ambassadeur près de la cour de « France, s'en revenait vers sa bonne « terre de Bousbecque, fut honorablement enterré dans l'église de St-Germain, et son cœur, enfermé dans « une boîte de plomb remplie d'aromes, fut envoyé à Bousbecque et « solennellement déposé dans le caveau « de famille... Quand le cœur de « l'homme célèbre fut amené à Bousbecque, notre pays était occupé par « une grande quantité de troupes. Si « nous en jugeons d'après les notes de « débours faits à l'occasion de l'enterrement du cœur de l'ambassadeur, « nous devons supposer que la cérémonie fut très solennelle et que ces « funérailles auront été dignes du « personnage important qui avait été « également utile à son village et à « sa patrie. »

La boîte renfermant le cœur du grand homme était enterrée à quelque soixante centimètres de profondeur sous le carrelage, à environ deux mètres à droite du tombeau de la famille Ghislin de Bousbecque, dont le curieux mausolée — classé monument historique — construit en grès blanc, se trouve dans le chœur de la chapelle Saint-Antoine, à l'extrémité de la nef latérale de droite.

La boîte elle-même épouse la forme d'un cœur, mais elle a été légèrement endommagée lors de sa découverte, de l'orifice ainsi occasionné par la pointe de l'outil, une longue bande-lette de toile se déroula, cependant que s'échappait une odeur caractéristique d'aromates ; le cœur lui-même était absolument intact et d'un état de conservation vraiment remarquable.

Cette découverte a naturellement fait sensation dans le village.

Aussitôt prévenue, l'administration municipale, d'accord avec le clergé paroissial, a pris immédiatement toutes mesures utiles pour assurer, si possible, la parfaite conservation de cette précieuse dépouille et lui réserver une nouvelle sépulture dans le caveau même de l'illustre famille Ghislin, dont le blason « de gueules fuselées de cinq pièces d'argent » a été très heureusement et très fidèlement reproduit sur le vitrail dit « des Trois Poussins » qui surmonte le mausolée lui-même. — M. C

MORT DE M. E. DOUTREMEPUICH PRÉSIDENT DU SYNDICAT DES BRASSEURS DU NORD DE LA FRANCE

M. Emile Doutrempuich, brasseur, président du Syndicat des Brasseurs du Nord de la France est décédé hier. — **Arras.**

M. Emile Doutrempuich était, depuis 1924, président de l'important groupement des brasseurs du Nord de la France et vice-président de l'Union générale des syndicats de la Brasserie française dès 1928 et président depuis 1932.

Il était également administrateur-délégué des établissements Schroeder,

M. Emile DOUTREMEPUICH

huilerie à Saint-Laurent ; vice-président du Comité de défense des importateurs et des acheteurs d'orge d'Afrique ; membre de la commission de l'apprentissage en brasserie ; de la fondation de l'école de brasserie de Nancy ; de la caisse de cautionnement collectif ; membre du Conseil d'administration et de perfectionnement à l'école nationale des industries agricoles de Douai ; membre du Conseil de perfectionnement de l'industrie de chimie appliquée à la Faculté des sciences de Lille ; arbitre auprès de la bourse de commerce de Paris et de celle de Lille.

Il fut jug au tribunal de commerce d'Arras et membre du Conseil d'administration de la Caisse d'épargne d'Arras.

Il était président de l'Harmonie du Commerce d'Arras, chevalier du Mérite agricole et médaillé de la Prévoyance sociale.

Sa mort a causé une profonde consternation à Arras, où la famille Doutrempuich jouit, depuis de longues années, d'une grande considération.

TRIBUNAL MILITAIRE DE LILLE

Entre camarades. — Jules Denis, soldat de deuxième classe au 91e régiment d'infanterie, en garnison à Mézières, avait volé un portefeuille contenant une somme de 60 francs au préjudice d'un de ses camarades. Denis a été condamné à deux mois et quinze jours avec sursis (Me Chartier).

Acquittement. — Le réserviste M. A... poursuivi pour insoumission en temps de paix, a été acquitté après plaidoirie de Me Guénix.

Refus d'obéissance. — J. Cardon, en garnison au 509e régiment de chars de combat, effectuait une corvée de quartier lorsque son sergent, après lui avoir fait une observation, lui infligea quatre jours de consigne. Cardon répondit en ces termes à son supérieur : « Vous pouvez en mettre plus si vous voulez, je m'en fous ». Et, de fait, il s'en fiche royalement, car il eut tôt fait d'abandonner son travail. Sommé de le reprendre, il refusa.

Après un sévère réquisitoire de M. le commissaire du gouvernement et plaidoirie de Me Pittier, Cardon a été condamné à deux mois d'emprisonnement.

Une histoire singulière à propos du crime de Péruwelz

Le mystère qui entoure le crime de **Péruwelz**, qui subsistera jusque la confrontation entre les trois individus inculpés actuellement, a déjà éveillé bien des commentaires. Il a aussi mis aux abois les imaginations faciles à telle enseigne qu'hier, certain allait jusqu'à rapprocher de l'affaire de **Péruwelz** une bégnine histoire qui se déroula à la frontière belge, près d'**Hergnies**.

Certes les circonstances pouvaient prêter quelque peu à l'équivoque, mais l'enquête du maréchal des logis-chef Queva, de la gendarmerie de Condé, ne devait pas tarder à les ramener à leurs proportions exactes et à écarter toute idée de rapprochement avec le crime de Péruwelz. Cela avait du reste apparu au brigadier, chef de brigade de Condé, dès le début de ses recherches, mais une certaine publicité ayant été donnée à ces faits, il n'est pas inutile de faire la mise au point.

Où est Homerin

Dimanche 13 novembre, surlendemain du jour où fut commis le crime de Péruwelz, un individu passa au poste de douanes de **Folquin**. Le douanier, Charles Taulliez, qui était de service, l'interpella. L'homme n'avait rien à déclarer. Il s'en fut, mais revint une demi-heure plus tard.

— Vous n'avez pas vu un nommé Homerin ? demanda-t-il.

— Non, répondit le douanier. Mais pourquoi me posez-vous cette question ?

— Je suis de la police mobile : on recherche Homerin, qui a commis un vol.

L'homme s'éloigna, mais, à quelque 200 mètres du douanier, il fit des signaux de la main, puis il disparut dans la direction du mont de Capemont. Le douanier resta intrigué par les manœuvres de ce singulier personnage. Aussi lorsque, quelques jours plus tard, le 18 novembre, il le revit repasser devant le poste, il chercha à établir son identité et apprit qu'il s'agissait de M. Raymond Casse, mécanicien, demeurant 100, rue Edouard-Laroche, à **Vieux-Condé**.

« J'avais rencontré Homerin »

M. Casse ayant demandé Homerin alors que la justice recherchait justement les meurtriers de Péruwelz, de là à conclure que M. Casse n'était peut-être pas ignorant du drame, il n'y avait qu'un pas à franchir.

L'enquête a démontré que, dans cette région à cheval sur la frontière, où la fraude oblige à tant et tant de ruses, il y avait d'autres hypothèses à envisager. M. le chef de brigade Queva n'a pas tardé à retrouver Casse et à lui demander des explications très précises.

— Si j'ai demandé Homerin, dit M. Casse, c'est pour une raison très simple. Je venais de le rencontrer dans un café d'**Herlies**. J'avais entendu dire qu'il faisait le trafic de la cocaïne, c'est tout. Je ne savais même pas qu'un crime avait été commis à Péruwelz, deux jours auparavant.

L'enquête très approfondie de M. le chef de brigade Queva a éclairci entièrement le cas de Raymond Casse. Point n'est besoin de commenter plus longuement une histoire qui ne pouvait prendre de l'ampleur qu'avec beaucoup d'imagination. La seule chose qui peut rester à la charge de Raymond Casse, si le parquet de **Valenciennes** en juge ainsi, serait l'usurpation de fonction, Casse ayant dit au douanier qu'il était de la brigade mobile.

C'était évidemment une ruse invoquée pour passer plus facilement la frontière sans être en butte à l'inquisition de l'agent de la douane : une raison qui peut expliquer aussi que Casse ait fait de mystérieux signaux à des individus mystérieux.

A PROPOS DE L'ÉPIDÉMIE DE DIPHTÉRIE DE LA BASSÉE

UNE DECLARATION DU MAIRE

Nous avons tenu nos lecteurs au courant des conséquences de l'épidémie de diphtérie qui sévit à La Bassée.

Nous avons relaté, à ce propos, les constatations faites au cours de notre enquête relativement aux maisonnettes provisoires, aux fossés où abondent des eaux sales et à l'enlèvement des ordures ménagères.

M. Crespel, maire de La Bassée, avec qui nous avons eu un entretien à ce moment, nous écrit à ce sujet une lettre dans laquelle il déclare entre autres : « Ni pour la question des fossés, ni pour celles des maisons provisoires, il n'a mis en cause l'administration préfectorale ».

M. Crespel ajoute : « La médecine admet unanimement que la diphtérie ne se transmet pas par les choses, mais de personne à personne. Le microbe qui sort de la bouche d'un porteur de germes meurt s'il n'a pas été recueilli par un autre organisme vivant. Il n'y a qu'un seul moyen d'en préserver les individus, c'est la vaccination. Quant au service d'enlèvement des poubelles il est fait à La Bassée depuis toujours, deux fois par semaine. C'est de la même façon que l'on opère dans d'autres communes d'importance égale à la nôtre, et même d'une importance supérieure. S'il en est ainsi partout et toujours, c'est évidemment que cela répond suffisamment aux exigences de l'hygiène et aux nécessités des populations. Je n'ai pas la prétention de dire qu'on administre à La Bassée mieux qu'ailleurs, mais j'ai celle de dire qu'on n'y administre pas plus mal ».

COUR D'APPEL DE DOUAI

Les accidents de la route

M. Oscar Lenné circulait en auto sur la route de Lille à **Carvin**, lorsqu'il renversa un cycliste, M. Desbonnet, qui fut grièvement blessé.

Poursuivi devant le tribunal correctionnel de **Lille**, l'automobiliste fut acquitté.

En appel, la Cour estime que M. Lenné est seul responsable de l'accident. Aussi réforme-t-elle le jugement d'instance. **Elle condamne le prévenu à 15 jours de prison avec sursis, 100 francs d'amende et à verser à M. Desbonnet, partie civile, une provision de 6.000 ffr. en attendant le résultat de l'expertise confiée au docteur Muller, de Lille.**

***

M. Henri Denis qui suivait à vélo l'avenue de la Gare, à **Saint-Pol**, entra en collision avec un piéton, M. Jossé, qui eut la jambe brisée.

Le tribunal correctionnel condamna le cycliste à 100 fr. d'amende.

Après plaidoirie de Me Allaert, **la Cour confirme le jugement de Saint-Pol, mais elle accorde au prévenu le bénéfice du sursis.**

Un violent personnage à Fourmies

Furieux contre M. Jean Trapp, ingénieur à **Fourmies**, Albert Godin lui porta un violent coup de poing, puis lança dans sa direction un pavé.

Le tribunal correctionnel d'**Avesnes** sanctionna les violences en condamnant Godin à 2 mois de prison et 16 francs d'amende.

En appel, l'affaire est plaidée par Me Phalempin. **La Cour confirme le jugement mais elle accorde le sursis au prévenu pour la prison.**

Affaires remises

Pour différentes raisons plusieurs affaires inscrites au rôle de l'audience sont remises, notamment celles que devait plaider Me Gayet, du barreau de Lille.

On apprend, en effet, pendant l'audience, que Me Gayet a été victime, entre Lille et Douai, d'un accident d'auto. Il est bon d'ajouter que l'avocat lillois n'est heureusement que légèrement blessé.

UNE VISITE A LA MANUFACTURE DE LA RÉGIE DES TABACS DE LILLE

ELLE EUT LIEU JEUDI, A L'OCCASION DE LA « QUINZAINE DU CIGARE »

A l'occasion de la « Quinzaine du Cigare », dont nous avons dit les conditions et le succès en un précédent article, la société des « Amis de Lille » et celle des « Abonnés des Théâtres municipaux » ont été autorisées, jeudi, à visiter la manufacture des tabacs de Lille.

A la tête des visiteurs, on remarquait M. L. Delepouille, président de ces deux associations, et Madame ; M. le docteur David, vice-président de la société des Abonnés des Théâtres municipaux ; M. Mercier, vice-président des « Amis de Lille » ; MM. Goudaert, Delesalle, le chanoine Virleux ; Degryse, etc...

EN HAUT : Un groupe de visiteurs entourant M. PRINXENT, Directeur régional de la Régie Française des Tabacs, que l'on voit au centre du premier plan. — EN BAS : Un coin d'atelier de fabrication des cigares.

Dans la Manufacture en voie de transformation

Les visiteurs furent reçus par M. **Prinxent**, directeur régional de la Régie française des tabacs. Puis, en trois groupes, les invités parcoururent la manufacture, la vieille manufacture datant du XVIIIe siècle, mais en voie de transformation complète, car on y érige de nouveaux bâtiments qui ne sont qu'un prélude à l'agrandissement définitif.

Tour à tour, on parcourut les divers ateliers de fabrication des cigares, « Voltigeurs », « Landrecitos » et autres, où d'actives ouvrières s'emploient avec une adresse remarquable et, de leurs doigts agiles, fabriquent les délicieux cigares qui feront la joie des fumeurs raffinés. Six cents ouvrières sont employées à ce travail. Disons que les ateliers de triage par couleur de mise en boîte, firent encore l'admiration des visiteurs. Le « Java », le « Sumatra », le « Brésil » forment le fond de nos mereilleux cigares.

Et puis, l'on déambula par groupes, cependant que M. Prinxent et deux ingénieur, complaisants expliquaient la nature des opérations auxquelles sont soumises les différentes sortes de tabac, les ateliers de confection des diverses sortes de cigarettes. On s'extasia devant certaines machines qui fabriquent 1.150 cigarettes par minute, devant d'autres qui empaquètent, mettent la garniture avec une dextérité inouïe.

Enfin, la visite se termina par l'atelier de préparation des feuilles de tabac à fumer en paquet et où passent 4.000.000 de kilos de feuilles de tabac d'Algérie, de Hongrie, etc., par an, par les ateliers de mouillage, de hachage et d'empaquetage.

L'importance de la production

A l'issue de la visite, une aimable réception se déroula dans les bureaux du directeur régional, **M. Prinxent**. Au cours de cette réception, **M Prinxent** donna des explications sur l'importance de la manufacture des tabacs de Lille, révéla que le Nord était un des meilleurs clients de l'Etat.

Quelques chiffres donneront l'idée de l'importance de la manufacture de Lille.

Ces dernières années, en moyenne, on y a fabriqué annuellement : 10.498.000 cigares, 249.309.000 cigarettes et 3.740.000 kilos de scaferlatis.

En 1933, on espère porter le nombre de cigarettes fabriquées à 500 millions, grâce à un nouveau matériel qui sera bientôt en fonctionnement.

D'autres chiffres révéleront encore l'importance exacte de notre région du Nord au point de vue consommation. Alors que la moyenne annuelle de consommation par tête d'habitant, en cigares est de 5,15 pour l'ensemble des départements, elle est de 7,25 pour le Nord.

Roubaix

Bureaux : **45, rue de la Gare** (Téléph. 1.51) Dépôt de vente : **78, Grande-Rue**

LA REMISE DE LA CROIX DE LA LÉGION D'HONNEUR AU LIEUTENANT F. POPELIER

A l'issue du cours que donnent régulièrement aux officiers du Cercle militaire, le commandant Paoli et le capitaine Bourron, tous deux de la préparation militaire supérieure, une cérémonie d'un caractère toujours émotionnant, s'est déroulée dans une des salles du coquet hôtel où s'abritent les services de l'Automobile-Club. M. le lieutenant Fernand Popelier a été fait Chevalier de la Légion d'honneur. Cette cérémonie eut lieu à 19 h. 30, devant les officiers de toutes armes et la famille de M. Popelier.

M. le commandant Robyn se fit tout d'abord l'interprète des membres du Cercle militaire pour féliciter M. Popelier.

De ce dernier, il rappela la brillante conduite pendant la guerre, soulignant la bravoure du soldat, la valeur du chef et toutes les qualités qui valurent à M. Popelier les félicitations de ses chefs et cette croix de la Légion d'honneur si bien méritée. Enfin, il dit aussi en quelle estime les officiers du Cercle militaire tenaient leur camarade.

M. Desruelles prononce les paroles d'usage et fait M. Popelier Chevalier de la Légion d'honneur. Une accolade unit les deux hommes et les présents vinrent à tour de rôle féliciter leur camarade, auquel des fleurs furent offertes.

Halle Flipo: 1/2 k. café 7.50, gruyère 6 fr.

UN BEAU GESTE AU PROFIT DES CHOMEURS

Le Comité organisateur de l'Exposition de T. S. F. compose du Radio Club du Nord de la France et de tous les exposants, vient de remettre à la Ville de Roubaix pour le Fonds Municipal de Chômage la somme de 4.489 fr. 65.

Le produit des entrées à l'Exposition s'est élevé à 6.609 francs ; de cette somme furent retirés les frais divers de pointage et de contrôle, d'annonce et de propagande, ainsi que le droit des pauvres et frais de timbre perçus par l'Enregistrement, soit au total 2.119 fr. 35.

La Ville de Roubaix avait tenu à s'associer à ce geste du Comité organisateur et avait à cette intention accordé gratuitement le chauffage de la salle municipale des fêtes.

19 fr.50 RETENEZ CE PRIX... Il vous permet d'avoir à votre choix :

AUX 100.000 CHEMISES DE PARIS

1 chemise blanche - 1 chemise de couleur avec 2 cols - 1 chemise de nuit - 1 caleçon ou 1 gilet de laine mixte forte - 8 cols toutes formes - 3 belles cravates, etc.... Toutes marchandises de la plus belle qualité. Succursale de LILLE : 79, rue Nationale.

PASSIONNÉMENT...

Plainte a été déposée contre M. Henri Bayart, 63 ans, peigneur, 193, rue des Longues Haies, par M. Pierre Bury, 60 ans, apprêteur, 14, rue Sainte-Elisabeth.

Le premier aurait menacé le second d'un couteau ouvert, parce qu'il l'avait supplanté auprès de son amie, Yvonne Stricane, 28 ans.

LA TOMBOLA GRATUITE DES COMMERÇANTS DE LA RUE DE LANNOY

Le tirage de la tombola gratuite des commerçants de la rue de Lannoy aura lieu, le 4 décembre. Le nombre de tickets donnant droit à y prendre part, diminue dans de fortes proportions.

A ceux qui veulent en profiter, il reste peu de temps, pour effectuer des achats.

Rappelons que cette tombola, toute gratuite est dotée de lots très importants : le premier, 1.000 francs ; le second, 500 francs, et de nombreux lots de valeur représent une valeur de 10.000 francs.

Cadeaux pour Fêtes. — Le plus grand choix de chaises longues et fauteuils cuir à l'AMEUBLEMENT GÉNÉRAL, Roubaix

COMME ROMEO

Charles Carlier, 32 ans, connu sous le sobriquet de « Malo », charbonnier, sans domicile connu, est divorcé depuis quelques temps déjà. Son ex-épouse habite actuellement en garni, 147, rue Jules-Guesde. L'autre soir, Carlier fut pris de l'envie de revoir cette dernière et, se doutant que la porte ne lui serait pas ouverte, il décida d'employer la ruse pour arriver à « ses fins » et satisfaire son caprice.

Comme un véritable acrobate, il se hissa d'abord sur le toit d'un baraquement attenant à une maison voisine et, se servant ensuite de ses pieds et de ses mains, il parvint à atteindre la « nochère ». Tel un chat, il se glissa jusqu'à l'habitation de son ex-femme. Afin d'ouvrir la tabatière, il enleva deux tuiles de la toiture, mais, ne parvenant pas à atteindre son but, il brisa un carreau puis sauta dans la chambre. Comme la porte était fermée à clé, il força la serrure. Il s'apprêtait à gagner la chambre de sa femme lorsqu'il fut empêché, par le logeur, de poursuivre plus loin sa randonnée nocturne, car cela se passait vers minuit.

Carlier a été mis en état d'arrestation et déféré au Parquet de Lille, sous l'inculpation de bris de clôture et de violation de domicile.

DÉGUSTEZ TOUS LA

PERLE MEYERBEER 5 5

qualité incomparable et inimitable AVEC RISTOURNES

LES CONFÉRENCES A L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS ET INDUSTRIES TEXTILES

La première série des conférences sur l'évolution des formes décoratives du moyen-âge à la Régence le XVIIIe siècle et l'Empire, par M. Guillaume Jannau, administrateur du Mobilier National, aura lieu dans l'ordre suivant :

Samedi 26 novembre, à 14 heures. — Le conférencier étudiera l'évolution du siège français du Moyen-Age à la Régence, en fonction du cérémonial, des usages sociaux et mondains et des modes qui purent influer sur ses formes.

Samedi 10 décembre, à 14 heures. — Définition des caractères de l'Architecture intérieure ou style décoratif et de l'Ameublement français après la mort de Louis XIV.

Samedi 24 décembre, à 14 heures. — Etude de l'art des rocailleurs, si particulier et si plein d'enseignements. Le conférencier déterminera les origines marquées d'influences contradictoires, le double caractère naturiste et composé et en analysera les œuvres principales.

Les conférences auront lieu dans le grand Amphithéâtre de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles, place Chevreul. Entrée publique et gratuite. Ouverture des portes, place Chevreul, à 13 h. 30.

CASINO DE ROUBAIX

Ce soir, à 8 h. 30 début du célèbre

NONI

et toute sa troupe, 45 personnes, avec

LES GOLDEN'S SERENADERS

Jazz et Danses, Comédie et Rires

LA FETE ENFANTINE DE L'UNION DES MUTILÉS

Rappelons aux sociétaires que l'inscription des enfants aura lieu du samedi 26 novembre au 10 décembre inclus, tous les jours de 18 h. 30 à 20 h., le dimanche de 10 h. à midi. Se munir obligatoirement du livret de mariage et du carnet de sociétaire à jour de cotisation. Inscription au bureau du trésorier).

La permanence des mutilés sera fermée le samedi 26, novembre.

Madame GERMAINE DE ROUEN

recevra au Buffet-Hôtel Gare Lille, du 29 novembre au 4 décembre. 2167

Œuvre du timbre antituberculeux

CAMPAGNE 1932-1933

On annonce que la réunion générale pour le timbre antituberculeux aura lieu à l'Hôtel de Ville de Roubaix, salle des Adjudications, le lundi 28 novembre, à 18 heures.

Au cours de cette réunion, qui est placée sous la présidence d'honneur de M. le Préfet du Nord, une causerie très intéressante sera faite par M. le docteur Auguste, professeur à la Faculté de Lille.

Toutes les personnes s'intéressant à l'Œuvre salutaire du Timbre Antituberculeux ne manqueront certainement pas d'y assister.

Le Comité rappelle à la population que les billets de la grande souscription du timbre antituberculeux sont en vente.

Tout souscripteur a droit au tirage d'une tombola dotée de 50.000 francs de lots, dont 25.000 francs en espèces.

Achetez les billets de la grande souscription antituberculeuse vendus 1 fr. che tous les commerçants.

Caisse Primaire Départementale d'Assurances Sociales du Nord

OUVERTURE DES NOUVEAUX LOCAUX

Le lundi 28 novembre s'ouvriront, à proximité de la Gare de Lille, 11, Parvis Saint-Maurice, les nouveaux bureaux de la Caisse Primaire départementale d'Assurances Sociales, qui était installée jusqu'à présent 18, rue de Toul. Le transfert aura lieu sans aucune interruption du service.

Les affiliés de la Caisse apprendront avec plaisir cette réinstallation, qui leur évitera des déplacements et leur fera gagner du temps.

La correspondance peut être adressée dès maintenant, 11, Parvis St-Maurice.

AVIS AUX INDIGÈNES ALGÉRIENS

Les indigènes algériens nés du 1er janvier au 31 décembre 1912, en résidence à Roubaix sont invités à se présenter à la Mairie, Bureau Militaire, avant le 30 novembre 1932 pour réclamer leur inscription sur les tableaux de leur classe d'âge.

Les jeunes algériens des classes antérieures qui auraient été omis, sont également invités à se présenter, dans le même délai, munis de leurs pièces d'origine.

COLISEE

Tél. 4-86. — Ce soir, à 8 h. 30

André Lafaur, Arlem et René Lefèvre dans

LA FLEUR D'ORANGER

et

LA FOLLE NUIT

film Léon POIRIER avec Marguerite Deval et Suzanne Bianchetti

DEUX GRANDS FILMS GAIS

La semaine prochaine: Milton dans EMBRASSEZ-MOI !...

LOCATION OUVERTE

LES FAMILLES NOMBREUSES ET LA LOI LOUCHEUR

La Société « Le Toit Roubaisien », nous communique la note suivante :

« Il est bon de rappeler que la loi qui a été votée le 13 juillet 1928, sur l'initiative de M. Louis Loucheur, en faveur du logement ouvrier, à accorder certains avantages aux familles nombreuses. Cette loi devant arriver à expiration au cours de l'année 1933, il est donc nécessaire que les familles qui veulent profiter de ces dispositions intéressantes ne tardent plus à se mettre en rapport avec un organisme d'habitations à bon marché pour obtenir le bénéfice de la loi.

« Rappelons brièvement les subventions qui sont accordées et qui viennent en déduction du prix de revient total de la maison.

Pour une famille de 3 enfants :	5.000 fr.
Pour une famille de 4 enfants :	7.500 fr.
Pour une famille de 5 enfants :	10.000 fr.
Pour une famille de 6 enfants :	12.500 fr.
Pour une famille de 7 enfants :	15.000 fr.

« Quand, à ces subventions, viennent s'ajouter les participations départementale et communale, ainsi que la participation de la Chambre de Commerce, on comprend difficilement pourquoi certaines familles nombreuses hésitent à se servir de la loi Loucheur.

« Ceci regarde les familles qui désirent devenir propriétaire de leur habitation, mais pour les familles nombreuses qui ne peuvent se contenter que d'une maison en location, les Organismes d'habitation à bon marché peuvent obtenir des subventions visées par l'article 59 de la Loi du 5 décembre 1922, et sont autorisées à louer les maisons construites avec ces subventions à un prix inférieur au taux ordinaire de location : c'est ainsi que la Société Anonyme Roubaisienne et la Société Coopérative « Le Toit Roubaisien » ont pu ériger l'une à Roubaix, l'autre à Hem, des groupes d'habitations spécialement réservés aux familles nombreuses.

« Sont considérées comme familles nombreuses, celles ayant au moins 3 enfants au-dessous de 16 ans.

« Les personnes que la question intéresse, peuvent adresser leur demande de location à ces deux sociétés, dont le siège est à Roubaix, 3, rue de l'Hôtel-de-Ville. »

PAIEMENT DES CHOMEURS

Le paiement des chômeurs aura lieu le samedi 26 novembre, à la salle des fêtes, rue de l'Hospice, dans l'ordre ci-dessous :

8 h. 30, n. 1 à 3.361 ; 9 h., 3.362 à 5.733 ; 9 h. 15, 5.734 à 7.546 ; 9 h. 30, 7.547 à 9.180 ; 10 h., 9.181 à 11.008 ; 10 h. 15, 11.009 à 12.450 ; 10 h. 30, 12.451 à 13.692 ; 11 h., 13.693 à 14.256.

Les 136.000 km. de ROSALIE II consacrent la très haute qualité de la construction Citroën

ROSALIE EST EXPOSÉE AU PALAIS DES EXPOSITIONS CITROËN, PLACE DE L'EUROPE

Tout le monde a encore présent à la mémoire la formidable moisson de records récoltés, du 5 Mars au 29 Avril dernier par une voiture que la fantaisie de ses vaillants pilotes baptisa du nom de Rosalie II et que sa glorieuse carrière a conduite dans cet immense hall de la Place de l'Europe où elle est actuellement exposée à l'admiration publique.

L'initiative qui aboutit à ces hauts faits revient à la Société des Huiles Yacco. Voulant démontrer l'exactitude de certaines données de laboratoires, elle décida d'en montrer clairement les résultats au public en faisant la preuve de la justesse de ses théories sur une voiture, non pas exceptionnelle ou spécialement préparée, mais bien sur un véhicule normal à la portée de tout le monde.

UNE HÉCATOMBE SANS PRÉCÉDENT DE RECORDS DE DISTANCE ET DE DURÉE

Pour sa démonstration, la Société Yacco choisit donc une Citroën 6 cylindres strictement de série, qu'elle acheta chez l'Agent le plus proche. C'est cette voiture qui, sous le contrôle officiel de l'Association Internationale des Automobiles Clubs Reconnus, parcourut, sur l'autodrome de Montlhéry, le total inouï de 136.000 kms en 54 jours à 104 kms de moyenne.

Voilà le fait. En l'établissant, elle a pulvérisé tous les records de distance et de durée existants et s'est approprié :

51 Records du Monde toutes catégories ;

80 Records Internationaux.

ROSALIE II A PRESQUE TRIPLÉ LES RECORDS ANTÉRIEURS

Quelle était la situation du record mondial de la plus grande distance quand se présenta à Montlhéry la 6 cyl. Citroën ? 50.000 kms en 1930. Il avait fallu 5 ans pour le porter de 10.000 kms à ce chiffre déjà respectable. Il a suffi que Rosalie II roulât sans arrêt pendant 1.308 heures 9 minutes 12 secondes, soit environ 54 jours pour atteindre le total vraiment stupéfiant de 136.083 kms 680.

LA PERFORMANCE DE LA CITROËN ÉQUIVAUT A PLUS DE 12 ANS DE SERVICE NORMAL

On admet qu'une automobile roule en moyenne 20.000 kms par an. C'est donc plus de 7 années de travail normal que représentent les 136.000 kms de Rosalie. Mais comme cette distance a été parcourue en 54 jours et à une vitesse énorme, on peut logiquement conclure que la 6 cyl. Citroën fournirait vaillamment, dans des conditions courantes de fonctionnement, au moins une douzaine d'années de bons et loyaux services.

UN DÉFI D'UN MILLION QUI N'A PAS ÉTÉ RELEVÉ

Les Usines Citroën avaient offert un million de francs à n'importe quelle marque française ou étrangère qui, avant le 1er Octobre 1932, battrait les performances de Rosalie II, quelle que soit la puissance de la voiture qui se mettrait en ligne. Personne n'a osé relever le défi. Les lauriers de Rosalie ne sont pas prêts de se faner. Existe-t-il preuve plus concluante de la difficulté de l'épreuve que la crainte qu'elle inspire ? Y a-t-il une démonstration plus lumineuse que ces merveilleuses performances, de la haute qualité de la construction Citroën.

Sociétés et Comités

GRANDE HARMONIE. — Ce soir à 20 h. 15, répétition générale. Dimanche à midi, Messe à Saint-Martin, réunion à 11 h. 30 à la sacristie, pour accord. — A 14 h. 15, banquet au Foyer des Mutilés, 3, rue de l'Espérance.

GRANDE FANFARE. — Ce soir à 20 h., répétition générale. Programme pour Sainte-Cécile.

UNION DES TRAVAILLEURS. — Ce soir, à 20 h. répétition générale suivie des souhaits de Sainte-Cécile et dernière inscription pour le banquet du 3 décembre.

FANFARE DE TROMPETTES « LES DEVOUES ». — Répétition générale ce soir vendredi à 20 h. au local. — Dimanche à 14 h. 30, réunion au local en tenue pour les sérénades de Sainte-Cécile.

AMICALE PHOTO. — Ce soir à 20 h 30, M Georges Louage fera la démonstration d'une méthode moderne et pratique de développement des plaques et pellicules. Dernier jour de remise des épreuves du Marché, les autres compétitions en cours seront closes le 30 décembre, leur règlement est affiché dans le local. — Lundi réunion de la Commission.

LES CROIX DE FEU. — Il est rappelé que la section de Roubaix participe aux fêtes organisées par la section de Lille dimanche 27 novembre. La commission compte sur la présence de tous les membres. Rassemblement au siège à 10 h., brassard et insigne.

ANCIENS DE LA RHÉNANIE ET DE LA RUHR. — Dimanche 27 novembre à 10 heures au Café de la Tribouletta, 2, Place de la Liberté, réunion mensuelle des Anciens de la Rhénanie et de la Ruhr.

Le Comité fait un pressant appel à tous les « Anciens » pour qu'ils assistent nombreux à cette réunion où toutes les indications seront données pour la soirée intime du 10 décembre. A l'ordre du jour : Mutualité, inscriptions des nouveaux membres, cotisations, inscriptions pour le prochain souper. — A l'issue de cette réunion, une délégation se rendra au Monument aux Morts pour y déposer une gerbe de fleurs en hommage à leurs aînés de 1914-18, morts pour la France et en souvenir des camarades de l'Armée du Rhin et particulièrement ceux dont le corps repose encore en Allemagne, et dont les parents n'ont pas la suprême consolation de pouvoir pleurer sur leur tombe.

JARDINS POPULAIRES DE ROUBAIX. — **Cours de jardinage** : La réouverture des cours de jardinage organisés par la société des Jardins Populaires de Roubaix, a eu lieu en octobre. La seconde conférence sera donnée dimanche 27 à 10 h. dans la salle du café Sans Souci (angle des rues Pellart et du Collège).

M. l'Abbé Declerck traitera le sujet suivant : « Les bêchages et travaux d'hiver ; les fumiers et composts aux jardins ; le jardinier fabricant de fumier ». A l'issue de chaque cours une tombola comportant de nombreux lots est tirée entre les membres présents. Il est rappelé que l'entrée est gratuite pour les sociétaires et les membres de leur famille (cartes rouges).

Les personnes étrangères à la société peuvent bénéficier de cet enseignement en s'inscrivant à l'entrée de la salle comme membres participants (cartes vertes), moyennant le paiement d'une modique cotisation annuelle de 5 francs. Les tickets de tombola sont distribués à l'entrée à raison d'un ticket par carte rouge ou verte.

MUTUELLE NADAUD. — L'assemblée générale aura lieu dimanche 11 décembre, à 10 heures, à l'Hippodrome de Roubaix, sous la présidence de M. Fernand Motte, président d'honneur. Au cours de cette assemblée, M. Destriez, secrétaire général, présentera le rapport moral de la Société, M. Thullier, président de la commission de contrôle, donnera le compte-rendu financier de l'exercice du 1er semestre 1932 et des opérations « Assurances Sociales » avec la caisse primaire 32. Les sociétaires qui désireraient prendre la parole, d'en priés d'en aviser le président au siège, dans la huitaine qui précède la date de l'assemblée. Il est rappelé que les bureaux sont ouverts tous les jours, de 9 h. à midi, et de 14 à 18 h. 30, excepté le lundi, où les adhésions sont reçues pour les hommes et jeunes gens, de 14 à 50 ans, pour les femmes et jeunes filles, de 14 à 45 ans.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

CENTRE SPORTIF MUNICIPAL. — La Commission de roulement se réunira ce soir à 19 h. Les délégués des clubs et groupements sont priés d'être exacts.

FOOTBALL. — **Amicale des Arts** : Dimanche prochain, l'Amicale recevra sur son terrain de Croix la bonne équipe de J.A. Armentières. Les Amicalistes, décidés à ne pas perdre de place dans le classement devront s'employer à fond pour tenir tête aux Armentiérois. Ce match ayant été désigné par la Ligue au Nord comme match de la Mutuelle, tous les spectateurs même amicalistes devront acquitter un droit d'entrée supplémentaire de 0 fr. 50. Coup d'envoi à 14 h. 15.

CLUB DE SUPPORTERS « **Allez Racing** ». — Dimanche 27, assemblée générale au siège 21 rue Jouffroy. Tirage au sort entre les membres du jour de leurs cotisations pour le déplacement à Bruay. Paiement des cotisations du 3e trimestre. Questions diverses.

TIR. — **Amicale Jules Ferry**, rue Ternaux : Dimanche 27, au Stand des Carabiniers de Croix, rue des Ogiers, participation au concours individuel de l'U.R.S.T.R. de 9 à 13 h.

LUTTE. — Dimanche matin, au Gymnase Sannier, 22, rue Jeanne d'Arc l'équipe de Marcq viendra donner la réplique à celle de l'U.R.S.A. — En poids, Duvivier Pierre, Deltète Robert, Vandeputte Léon, Desreumaux Lucien, etc... continueront à entraîner Dumoulin Marcel et Vereken René. Entrée libre, salle chauffée.

NATATION. — **Anciens élèves de l'Institut Turgot** : Une première réunion de cette section aura lieu dimanche 27 à 10 h., dans la salle du Cercle Turgotin, 1, rue Pierre-Motte. Tous les membres déjà inscrits ou désir